



perte de dossier de permis de conduire

Par **bm69**, le **25/02/2011** à **18:23**

Ma fille ayant passé l'examen du permis de conduire mi-septembre, aurait dû recevoir la réponse directement par le centre de passage chez elle. Hors, il se trouve que l'auto-école a mis son adresse de chez eux et non l'adresse du domicile de ma fille. Elle appelle l'auto-école pour reprendre des heures de conduite, celle-ci lui répond qu'il ne la veule plus. A ce moment, ma fille demande à récupérer son dossier, le patron de l'auto-école lui répond qu'il a mis celui-ci dans sa boite aux lettres. Malheureusement,nous n'avons jamais eu le dossier, il a répondu que c'était nous qui l'avions perdu.

Je voudrais savoir quelle est la procédure à suivre pour récupérer ce dossier.